

Conseil communal, Château-d'Oex  
Commission gestion-finances **COGEFI**

**Rapport de la COGEFI, préavis no 10/2019**  
*Demande de crédit pour divers travaux d'assainissement  
à la station d'épuration des eaux STEP du Berceau*

La COGEFI composée de M. Maxime Lenoir Président, Mmes Anastasia Andrey, Sylviane Clot et de MM. Yves-Julien Delessert, Xavier Ecoffey, Michel Jequier, Jean-Louis Rossier, Nicolas Burri excusé, s'est réunie le 14 août dernier pour étudier le préavis susmentionné.

La COGEFI a pris connaissance de cet important préavis, qui concerne des travaux considérés comme entretien courant, figurant dans le plan des dépenses d'investissements en position 23 du budget 2019, soit deux montants de frs 750'000.- dont l'un est prévu pour le préavis qui nous intéresse et l'autre montant pour le digesteur qui devrait faire l'objet d'un futur préavis.

Dans les questions qui se sont posées aux membres de la COGEFI, figure celle de la durée d'amortissement qui peut paraître trop longue au regard de la durée de vie de ce type d'installation. La Municipalité maintient toutefois cette durée étant donné que les travaux concernent essentiellement la construction de nouvelles structures.

Le financement de cet investissement ne pourra pas être réduit par l'utilisation du Fonds 9280.002 affecté à l'épuration des eaux, du moment que celui-ci a déjà subi un prélèvement en lien avec le remplacement des collecteurs EC/EU dans le secteur des Bossons.

Au-delà de cet investissement relativement urgent, la COGEFI s'inquiète de l'avenir des installations de la STEP et de l'annonce probable de futurs investissements liés notamment au digesteur et à d'autres éléments techniques.

Sur le plan purement financier et sur la base de l'état actuel des dépenses d'investissement net, la COGEFI constate que le préavis 10/2019 peut être financé à hauteur de frs 1'500'000. Ainsi, si l'ensemble des préavis soumis ce soir devait être accepté, il resterait un solde disponible pour cette année de frs 1'436'264.09.

Dès lors, les membres de la COGEFI confirment que notre Commune a la capacité de financer le préavis 10/2019.

*Commission gestion-finances  
Le rapporteur : M. Jequier*



Château-d'Oex, le 22 août 2019